



LA RECETTE D'UN SUCCES

Un nouvel ARTISAN EN'OR à Lamorlaye (60)

Christopher Nardeau, boulangerie Douceur Gourmande,
obtient la certification Artisan en'Or

Comment tout a commencé...

« Comme Obélix », il est tombé dedans petit puisque sa famille a toujours travaillé dans la boulangerie. C'est un passionné ! Il a commencé à 14 ans par un apprentissage en pâtisserie puis en boulangerie. Après 2 ans de formation en alternance, il travaille avec son père. Ensemble, ils ouvrent 3 boulangeries puis, en 2017, il s'installe à son compte avec son épouse Claire à Lamorlaye.

Ses spécialités

Le flan à l'ancienne et la tarte normande à l'ancienne

Christopher Nardeau, un Artisan en'Or

Un Artisan en'Or garantit au moins 80% de produits faits maison, une gamme de produits variée et permanente travaillée en étroite collaboration avec des fournisseurs de matières premières de la région. Il réinvente sans cesse le savoir-faire de la Région Hauts-de-France pour offrir une entière satisfaction aux consommateurs.

Cette certification permet à Christopher de se démarquer de ses concurrents et d'offrir à sa clientèle, la garantie pour elle de venir dans une maison de qualité qui propose des produits faits maison.

Et demain ?

A long terme, Christopher se verrait bien à la tête de 2 ou 3 établissements mais pour l'heure, les priorités sont la qualité de ses produits, la satisfaction de sa clientèle et la formation de son équipe.

**Pour toute demande d'interview
Christopher Nardeau > 03 44 60 20 92**

A propos – www.artisanenor.fr - [Facebook](https://www.facebook.com/artisanenor) #artisanenor

Créée en 2009, à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, la marque Artisan en'Or est portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France depuis 2010. 6 filières ont été inscrites dans cette démarche : boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et restauration. L'action Artisan en'Or est soutenue et financée par la Région Hauts-de-France et l'Europe au travers du Fonds Européen de Développement Régional. Les Fédérations représentatives de l'artisanat des métiers de bouche participent également au développement de la démarche Artisan en'Or.

Contact presse Artisans en'Or

Carine Martin | Agence Presstance: 0 344 544 344 – cmartin@presstance.com